

Plan d'études cadre master psychomotricité

Domaine : *Travail Social*

Filière : *Psychomotricité*

1. Posture clinique et thérapeutique _ M10 2025-2026

Code : T.PM.SO354.310.F.20

Niveau : module de base

Type de formation : Master

Type : module principal

Caractéristiques : Module ATM

Organisation temporelle : 3^{ème} semestre du MSc en Psychomotricité

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Français

Langue principale d'enseignement :

3. Pré-requis

Pour pouvoir se présenter aux examens du module, il faut avoir validé les modules suivants :

M1 *Posture professionnelle et identité* ;

M2 *Repères professionnels et modèles d'intervention* ;

M5 *Démarche clinique et innovation*.

4. Compétences visées/ Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module fait partie de l'axe de formation *Approches théoriques et méthodologie professionnelle*.

Il permet aux étudiant-e-s d'approfondir et consolider les théories et modèles qui sous-tendent l'intervention en psychomotricité.

Objectifs d'apprentissage du module :

1. Appliquer les gestes professionnels et les stratégies réflexives dans la conception de processus cliniques, thérapeutiques et de collaboration.
2. Coordonner ses compétences en termes de tableaux cliniques et d'interaction pour argumenter un choix de dispositif clinique.
3. Débattre et faire ressortir les développements scientifiques et professionnels dans ce choix.
4. Démontrer et se conformer aux dimensions de la responsabilité professionnelle.

Compétences cibles¹ :

1. Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes

- **1a** : Prendre en compte de façon conjointe les dimensions somatique, émotionnelle, communicationnelle, psychologique du corps et les processus de liaison entre le corps et le psychisme
- **1c** : Créer un environnement favorable dans les interactions, en mobilisant et ajustant ses propres ressources psychocorporelles

¹ Se référer au profil de compétences, annexe 1 du Plan d'études cadre de la filière Psychomotricité

- **1d** : Porter son attention sur les signes et manifestations corporelles, ainsi que leur signification dans la dynamique de la personne et de ses interactions avec son environnement
 - **1e** : Intégrer dans sa posture professionnelle les cadres légaux, les principes éthiques, la déontologie professionnelle et les règles institutionnelles
2. Assurer des interventions en psychomotricité en autonomie dans des contextes et situations complexes
- **2c** : Concevoir des actions adaptées à la singularité et à la complexité de chaque situation professionnelle
 - **2e** : Intervenir en mobilisant les dimensions de sensorialité, de perception et de sa propre organisation psychomotrice
3. Fonder et argumenter ses décisions à partir de son expertise scientifique et professionnelle dans des contextes novateurs et à partir d'informations partielles
- **3b** : Appuyer les choix, les priorités et contenus de ses interventions sur les données scientifiques ainsi qu'analyser les difficultés et ressources de chaque situation
 - **3c** : Apporter et argumenter le point de vue de la psychomotricité lors des évaluations et/ou décisions interprofessionnelles
 - **3d** : Documenter ses pratiques en rédigeant et présentant des rapports et des évaluations
4. Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des usagères ou des usagers
- **4a** : Coopérer au sein des réseaux en vue de définir des modes et priorités d'intervention ainsi que d'assurer une cohérence des projets et des actions
5. Mettre en œuvre des stratégies réflexives de développement professionnel et scientifique
- **5a** : Porter un regard critique sur son action afin de faire évoluer ses pratiques et mécanismes de réflexion ainsi que ses modes relationnels et corporels
 - **5b** : Mettre en discussion de nouveaux modèles d'intervention avec les fondements théoriques et pratiques de la profession
 - **5c** : Identifier ses besoins en matière de développement professionnel et mettre en œuvre les actions nécessaires
6. Développer des stratégies de recherche et d'innovation qui contribuent à la résolution de nouvelles problématiques et participent à l'évolution de la profession, du domaine d'études ainsi que de la société
- **6b** : Contribuer à l'évolution de la profession et des connaissances en utilisant des méthodes de recherche et des modèles scientifiques actualisés
7. Communiquer de manière claire et appropriée oralement et par écrit auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés
- **7b** : Sensibiliser, conseiller les usager·ère·s et leur entourage, les partenaires professionnels en matière de psychomotricité à chaque âge.

L'étudiant·e documente les apports de ce module au développement de ses compétences dans son portfolio d'apprentissage.

5. . Contenu et formes d'enseignement

Le module est organisé autour de la thématique *Tableaux cliniques en psychomotricité*.

Les enseignements sont construits sur les perspectives issues de la psychologie clinique et de l'approche développementale (*Lifespan*), ils aborderont :

- Les enjeux de l'approche développementale
- Les postures thérapeutiques et résonances : Mises en situations et analyses
- L'accompagnement des familles et partenariat

6. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est validé par une évaluation sommative individuelle qui consiste en un examen sur table à partir d'une vignette clinique à propos de laquelle les étudiant-e-s répondront à différentes questions.

Le protocole d'examen est disponible au début du module, alors que les questions d'examens seront transmises le jour de l'examen écrit sur table.

La présence et l'implication à l'ensemble des actes de formation du module sont requises pour assurer l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Les étudiant-es sont tenu-es de signer la feuille de présence à chaque cours ou, en cas d'absence, de la signaler par e-mail auprès du secrétariat de filière avec copie à l'enseignant.e et à la coordinatrice du Module.

En cas d'absence justifiée ou non correspondant à plus de 20% du nombre d'heures total des heures d'enseignement prévues en présentiel pour ce module, l'étudiant-e devra effectuer un travail complémentaire défini par la coordinatrice du module en accord avec les les enseignants.

L'accomplissement du complément conditionne la validation du module qui reste en suspens tant qu'il n'est pas réalisé. Le délai de remise est fixé au plus tard à la fin du semestre dans lequel se déroule le module.

Le délai de remise est fixé au plus tard à la fin du semestre dans lequel se déroule le module.

Les cas particuliers ou de force majeure restent réservés.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

7. Modalités de répétition

Lorsque l'étudiant-e obtient la note de F au module, sa situation est rapportée en Équipe Pédagogique. L'étudiant-e est alors informé-e de la non-validation du module par mail ainsi que par courrier recommandé.

L'étudiant-e qui obtient la note F à l'évaluation devra la répéter. La répétition est définie pour chaque étudiant-e individuellement par le coordinateur ou la coordinatrice du module en collaboration avec les enseignant-e-s concerné-e-s.

Dans le cas où l'étudiant-e obtient la notation F à la deuxième passation après répétition, l'étudiant-e est en situation d'échec définitif et est exclu-e de la filière, conformément à l'article 21 alinéa b du Règlement du Master of Science HES-SO en psychomotricité.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

8. Remarques

L'examen du module 10 est un examen qui se déroule en présentiel sur table, aucun document ne peut être consulté pendant l'examen. Les affaires personnelles seront déposées dans un espace dédié, y compris téléphones portables, montres connectées et/ou autres appareils (oreillettes, etc.) exceptés les documents et/ou appareils fournis par l'institution.

9. Bibliographie

Les bibliographies fournies par les enseignants pour chaque unité de cours sont déposées sur la plateforme Moodle au cours du semestre.

10. Enseignant-e-s

- **Enjeux de l'approche développementale**
 - Sylvie Wampfler-Bénayoun
- **Postures thérapeutiques et résonances : Mises en situations et analyses**
 - Isabelle Charpine et Charlotte Demoux
- **Accompagnement des familles et partenariat**
 - Aude Hussy

Coordinatrice du module : Sylvie Wampfler-Bénayoun

Descriptif validé par la responsable de filière, septembre 2025